

Communiqué de presse

De **Francis CHOUAT**
Maire d'Évry

Évry, le 1er février 2016

ÉVRY ACCOMPAGNE LES HABITANTS AU QUOTIDIEN : QUELQUES INFOS PRATIQUES

- **Recensement 2016, c'est parti !** A Évry, environ 1 700 logements, avertis par courrier, seront recensés cette année, jusqu'au samedi 27 février 2016. Les agents chargés de la collecte seront tous munis d'une carte d'agent recenseur. Pour tous renseignements, contactez le service des élections au 01 60 91 62 19.

- **Chenilles processionnaires : la Ville mobilisée !** Si ce ne sont pour le moment que de gros nids blancs installés dans les pins ou dans les chênes, dès le retour de la douceur, elles descendent en colonne pour s'enterrer et se métamorphoser en papillons. Problème : elles sont particulièrement urticantes. La Ville d'Évry a pris un arrêté permanent concernant la lutte contre ces nuisibles qui précise que :

- l'éradication des chenilles est obligatoire et doit être prise en charge par les propriétaires et locataires.
- Compte-tenu de l'enjeu sanitaire, la Ville conseille que l'éradication soit mise en œuvre par des professionnels.
- En cas d'infraction, les travaux seront exécutés par les services de la Ville aux frais des propriétaires.

- **Commerces de proximité : appel à projets !** Dans le cadre d'une ambition politique déployée pour soutenir le développement d'une offre de commerces et de services diversifiée, de qualité et répondant aux besoins des habitants, la Ville d'Évry lance un appel à projets pour la commercialisation de deux locaux dans le périmètre du Centre Commercial du Mousseau. Seront prioritairement étudiés les projets de nature à assurer la diversité commerciale et artisanale du quartier et offrant des produits et services de qualité. Contacts : evry.fr.

CONTACT

Sébastien Di Noia

Responsable des
relations presse et du Multimédia

Tél : 01 60 91 60 48

evry.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ D'ÉVRY SUR :

